CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E99960** **VALABLE JUSQU'AU** **28/09/2027**

ÉDITÉ LE 24/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2003

Raison sociale : SARL A.T.M.

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 06/02/2023

Capital : 7 500

562 RUE DE CORNIOLAY
ZA LA CRECHE
38390 PORCIEU-AMBLAGNIEU

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM VIENNE 448874511

Siret : 448 874 511 00026

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 81 10055

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 138089000 M 002

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 138089000 M 002

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Téléphone : 04 37 05 24 80 **Fax :**

Portable : 06 25 34 08 77

Responsabilité légale :
CHAUSSON STÉPHANE GÉRANT

Site Internet : http://www.autoitmalain.fr

E-mail : contact@autoitmalain.fr

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 925 832 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	8	27/06/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

24/07/2026 09:42

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E99960** **VALABLE JUSQU'AU** **28/09/2027**

ÉDITÉ LE **24/07/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2003
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 06/02/2023
Capital : 7 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : **448 874 511 00026**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 81 10055
Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 138089000 M 002
Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 138089000 M 002

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Raison sociale : **SARL A.T.M.**

562 RUE DE CORNIOLAY
ZA LA CRECHE
38390 PORCIEU-AMBLAGNIEU

Téléphone : 04 37 05 24 80 **Fax :**
Portable : 06 25 34 08 77

Site Internet : http://www.autoitmalain.fr
E-mail : contact@autoitmalain.fr

Responsabilité légale :
CHAUSSON STÉPHANE GÉRANT

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	27/06/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	27/06/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	27/06/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	27/06/2023
o Isolation des combles perdus	27/06/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

24/07/2026 09:42

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.